

# L'épreuve CLÉ – composition en langue étrangère – au CAPES/CAFEP externe d'anglais : conseils méthodologiques

Flavien Bardet

## Présentation de l'épreuve CLÉ

### *Quelques généralités*

L'ouvrage suivant se présente sous la forme de sujets originaux spécialement pensés pour offrir aux futur(e)s candidat(e)s au CAPES/CAFEP externe d'anglais le plus large éventail possible de pistes de réflexion sur les deux grands domaines disciplinaires académiques que sont la littérature et la civilisation pour les études anglophones. Les sujets d'admissibilité en composition s'inscrivent en effet obligatoirement dans l'un de ces deux champs d'étude – **littérature ou civilisation** –, la linguistique, la traduction et la didactique, les trois autres grands domaines de l'anglistique, ayant les faveurs des autres épreuves d'admissibilité et d'admission.

**Nous avons pris soin de nous adresser au plus grand nombre**, spécialistes ou non des études de langue, littératures et civilisations anglo-saxonnes. Nous serons à ce titre parfois appelé(e)s à rappeler ce qui pourrait passer pour des évidences aux étudiant(e)s ayant complété une licence d'anglais. Les conseils qui suivent s'appuient sur une expérience des concours et de la formation universitaire aux épreuves du CAPES, et tentent de synthétiser les grandes étapes et les grands écueils du commentaire en langue étrangère. Les corrigés qui composent l'ouvrage prodiguent à leur tour de nombreux conseils « en contexte » qui pourront aussi être mobilisés.

Concernant l'épreuve, les dossiers CLÉ à traiter se composent **au maximum de trois documents, dont un peut être de nature iconographique**. Les sujets de ces six dernières années n'ont cependant toujours été constitués que de textes, au nombre de deux ou de trois, ce qui n'exclut pas à l'avenir la présence de l'image.

Pour le présent ouvrage, parce que nous souhaitons essentiellement nous attacher à la dimension méthodologique de la composition au CAPES/CAFEP, et parce que nous nous inscrivons dans la continuité des épreuves proposées par les jurys ces dernières années, nous ne retiendrons que des dossiers texte. Chaque dossier respecte les normes établies par le directoire du jury et se trouve donc conforme aux attentes du concours.

Nous attirons l'attention de toutes et tous les futur(e)s candidat(e)s sur une lecture parfaitement obligatoire pour la préparation des épreuves : il s'agit des **rappports des jurys de CAPES**, disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation nationale. Il s'agit de documents officiels présentant des exemples de sujets corrigés ainsi que de nombreuses pistes méthodologiques et d'indications de correction linguistique. Les candidat(e)s doivent connaître les derniers rapports, ce sont eux qui font foi quant à la méthodologie des épreuves. Cet ouvrage n'a aucunement vocation à s'y substituer, pas même à les compléter ; il vise à proposer aux candidat(e)s une multitude d'approches et une ouverture sur de nouvelles pistes de réflexion. Les candidat(e)s trouveront le dernier rapport en date à l'heure où ces lignes sont imprimées à l'adresse suivante : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid126090/sujets-rapports-des-jurys-capes-2018.html>

En suivant le lien vers le rapport de jury du CAPES externe session langue vivante anglais (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>), les candidat(e)s trouveront le rapport 2019 ainsi que 2018, 2017 et 2016 pour plus de précisions.

### ***Thème et axes : nouveautés 2020***

L'épreuve CLÉ est une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 5 heures. La seule consigne donnée pour les sujets de composition tient en six mots : « ***Compare and contrast the following texts*** ». Depuis la session 2017 cependant, il est demandé aux candidat(e)s de problématiser leur commentaire autour d'un **thème** ou d'un **axe**. Pour la session 2020, le directoire du jury a retenu 4 « axes » et un « thème » qui devront servir de ligne directrice au commentaire. Avant de traiter cette question que les préparateurs à l'université désignent généralement par le terme de « **notion** » – suivant en cela fort logiquement la terminologie des épreuves d'admission –, précisons que cette **référence aux axes ou au thème, bien qu'absente de la consigne** – jusqu'à la session 2019 tout au moins –, est **absolument obligatoire**. Une copie qui ne la mentionnerait pas pourrait se voir, sinon disqualifiée, à tout le moins lourdement sanctionnée.

À partir de la session 2020, les candidats seront appelés à s'appuyer sur un thème issu des programmes de collège ou sur l'un des quatre axes issus des programmes de lycée pour **guider leur commentaire en littérature ou en civilisation** : il n'y a donc pas de thème ou axes réservés à la littérature ou à la civilisation. Les préparateurs ont en outre été informés publiquement du renouvellement du thème tous les deux ans ainsi que du renouvellement des axes par moitié chaque année. Pour la session 2020, il a de fait été convenu du thème et des axes suivants :

### **Thème des programmes de collège**

- Voyages et Migrations

### **Axes d'étude des programmes de lycée**

- Innovations scientifiques et responsabilité
- L'amour, l'amitié
- Le passé dans le présent
- Utopies, dystopies

### ***Spécificités de la civilisation/littérature***

Dans le but de désamorcer un débat récurrent depuis les nouveaux programmes de CAPES/CAFEP externe d'anglais, nous insistons sur le fait qu'**il n'est pas prévu qu'un axe ou thème puisse être réservé à un domaine d'étude particulier** : les candidat(e)s pourront ainsi parfaitement traiter un dossier de civilisation sous l'angle de « l'amour, l'amitié ». Pour clarifier encore notre propos :

**Chaque axe/thème peut faire l'objet d'un dossier en civilisation comme en littérature.**

Les dossiers, en revanche, seront toujours soit des dossiers de civilisation (US/GB/Commonwealth) soit des dossiers de littérature : les « mélanges » méthodologiques littérature-civilisation ne sont pas prévus. **Un dossier sera toujours inscrit dans une discipline spécifique (littérature OU civilisation)** ; il est vivement déconseillé d'appliquer une lecture civilisationnelle à un dossier littéraire (et inversement bien entendu). Le panachage britannique/États-Unis/Commonwealth est, en toute logique, parfaitement possible : un même dossier, en civilisation ou en littérature, peut ainsi parfaitement présenter des extraits d'origine britannique, américaine et, à simple titre d'illustration, indienne.

**La dimension disciplinaire (littérature ou civilisation)** devra en revanche faire l'objet d'une grande attention de la part des candidat(e)s. Il serait parfaitement malvenu de traiter, à titre d'exemple, un dossier présentant des extraits d'ouvrage de John Maxwell Coetzee et de Nadine Gordimer sous un angle **strictement** civilisationnel centré sur l'histoire des politiques de séparation ou sur la mise en place de l'apartheid. *A contrario*, un dossier de civilisation présentant un discours de Winston Churchill et un extrait d'ouvrage de Ian Kershaw pourrait difficilement être compris sous l'angle unique de la caractérisation ou de la focalisation. On appliquera une lecture et une méthodologie littéraire à un dossier en littérature tout comme on appliquera une lecture et une méthodologie de civilisationniste à un dossier en civilisation ; ceci ne signifie pas pour autant que des axes/thème soient réservés à l'un de ces deux domaines.

Concernant les axes et le thème, il est en effet souvent possible de traiter un dossier sous plusieurs angles – en littérature OU en civilisation. Il sera alors bien entendu exigé des candidat(e)s qu'ils/elles opèrent un **choix clair** et qu'ils/elles s'y tiennent. Si, à simple titre d'exemple, un dossier en littérature présentant des extraits de classiques de Herbert George Wells (*The Island of Dr. Moreau*) ou d'Aldous Huxley (*Brave New World*) pourrait *a priori* tout aussi bien être compris sous l'angle des « **Innovations scientifiques et responsabilité** » ou des « **Utopies, dystopies** » – deux axes qui se prêtent particulièrement bien à l'interprétation des œuvres de science-fiction et d'anticipation –, il sera demandé aux candidat(e)s de se tenir à un choix spécifique, qui sera par la suite justifié par le traitement du commentaire. Pour résumer : **à une discipline – civilisation OU littérature – peuvent correspondre plusieurs axes/thème** ; à une discipline – littérature OU civilisation – ne peut correspondre qu'une méthodologie du commentaire.

### **Quelques pistes de réflexion (non exhaustives)**

Dans le but d'ouvrir la réflexion sur l'épreuve, nous proposons des exemples de sujets de dossier pouvant faire l'objet de traitement en fonction des axes/thème retenus pour la session 2020. Insistons sur le fait que ces pistes n'ont pour unique but que de mettre en lumière l'aspect pluridisciplinaire de l'épreuve CLÉ, qu'elles ne sont en rien restrictives et qu'elles ne doivent en conséquence pas être comprises pour seules grilles de lecture des futures épreuves. À partir de la session 2019, les axes/thème seront les suivants :

## Thème des programmes de collège

### *Voyages et Migrations*

- **En littérature** : littérature postcoloniale, déplacement et expérience des anciens sujets de l'Empire en Inde, en Afrique, en Europe (V.S. Naipaul, R.K. Narayan, Zadie Smith)
- **En civilisation** : la conquête de l'Ouest, la Frontière, l'expédition Lewis and Clark, le multiculturalisme et l'expérience de l'exil (Empire Windrush)

## Axes d'étude des programmes de lycée

### *1. Innovations scientifiques et responsabilité*

- **En civilisation** : le débat sur les cellules souches aux États-Unis, le fordisme, le taylorisme, la révolution industrielle et les mouvements d'opposition à la mécanisation (Luddites dans le Lancashire au XIX<sup>e</sup> siècle), darwinisme et darwinisme social aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles
- **En littérature** : science-fiction et littérature d'anticipation, Mary Shelley (*Frankenstein, or the Modern Prometheus*), Ian McEwan (*Machines Like Me*), Aldous Huxley (*Brave New World* et/ou *Brave New World Revisited*), William Burroughs (*Blade Runner*), Philip K. Dick

### *2. L'amour, l'amitié*

- **En littérature** : l'amour et la folie/l'amour à la folie (F.S. Fitzgerald), amour et promotion sociale (J. Austen)
- **En civilisation** : la relation spéciale anglo-américaine, les relations entre présidents américains et Premiers ministres britanniques (Thatcher-Reagan, Blair-Bush), l'impact des mariages royaux sur la diplomatie anglaise

### *3. Le passé dans le présent*

- **En civilisation** : Les réécritures de l'histoire (rewritings/retellings), les mouvements réactionnaires en politique, les autobiographies politiques, le révisionnisme (qui, rappelons-le, n'est pas synonyme de négationnisme : le négationnisme est le refus de reconnaître l'existence des crimes nazis, notamment des chambres à gaz, au cours de la Seconde Guerre mondiale [en France, le négationnisme est logiquement condamné par la loi] ; le révisionnisme consiste en une révision, une nouvelle interprétation

d'événements historiques, qui ne vont pas obligatoirement dans le sens d'une vision extrémiste de l'Histoire), la nouvelle histoire, l'école de Boulder (H. Zinn)

- **En littérature** : le post-modernisme britannique (J. Coe) ou américain (D. DeLillo, B. Easton Ellis) et l'expression d'une forme de cynisme concernant la société de consommation moderne, les réécritures et les adaptations modernes de grands classiques, l'autobiographie, la biographie

#### 4. *Utopies, dystopies*

- **En littérature** : science-fiction, anticipation (I. Asimov, R. Bradbury), les conceptions « classiques » de l'utopie (T. More, *Utopia*, F. Bacon, *New Atlantis*, J. Harrington, *Oceana*)
- **En civilisation** : les mouvements millénaristes aux États-Unis, le socialisme utopique (R. Owen), les conceptions des premiers colons en Amérique (J. Winthrop), la promotion de l'impérialisme britannique à l'ère victorienne comme vecteur de « progrès » et de « civilisation », le terme même de « *civilization* », l'utopie revisitée en politique (J.A. Froude, *Oceana, or England and her Colonies*)

## Outils méthodologiques

### *Quelques généralités*

Seul(e)s les candidat(e)s les moins bien préparé(e)s proposent – le cas se présente systématiquement chaque année – un « plan » binaire « **compare** » puis « **contrast** » se bornant à opposer les deux/trois documents du dossier – cherchant dans un premier temps les points communs avant de passer dans un second temps aux différences. Cette vision de l'épreuve se révèle trop souvent stérile, limitée à une simple confrontation des documents sans ligne directrice. Un autre écueil propre à un réel manque de préparation consiste à **juxtaposer les commentaires des trois documents**, où la première partie sera consacrée au document A, la deuxième au document B, etc. Ces deux types de productions sont lourdement sanctionnés. Un autre écueil trop souvent rencontré tient à la **dissertation** : les candidat(e)s conçoivent alors les documents comme une simple base de discussion sur un thème transversal, commun aux différents documents

du dossier, sans référence à ces derniers. Dans le pire des cas, les jurys se retrouvent parfois confrontés à des « commentaires » faisant état de leur propre expérience (où un(e) candidat(e) fera état de ses propres voyages pour montrer à quel point tel ou tel document s'inscrit dans la réalité) : dans ce type d'exemples, le jury conclura souvent à un **hors sujet**.

Rappelons ainsi que l'intérêt de l'épreuve, dans une **optique tant universitaire que professionnalisante**, est de dégager des documents les thèmes communs et de pousser les candidat(e)s à dépasser les évidences d'une lecture au premier degré des documents. L'épreuve est conçue, dans sa dimension disciplinaire académique, comme un exercice de décryptage. Les futur(e)s professeur(e)s seront appelé(e)s à guider leurs élèves au-delà des évidences :

- un texte de civilisation – un discours politique par exemple – ne devra pas être pris au premier degré. Les candidat(e)s seront appelé(e)s à mettre en question le point de vue de l'auteur(e), à contester et à comprendre les multiples points de vue, éventuellement contraires, présents dans les autres documents ;
- un extrait littéraire dépassera la simple « autopsie » textuelle et ne se contentera pas d'une lecture de surface et de son corollaire stylistique formel délaissant le fond. La maîtrise du lexique technique de l'analyse n'apporte rien en soi : savoir qu'un narrateur est homodiegétique n'a d'intérêt que si de telles remarques font progresser le commentaire de fond.

### ***Pièges à éviter, civilisation et littérature***

En dehors, à l'évidence, des hors sujet grossiers ou des contresens malheureux – confondre Mexican War et Civil War, Déclaration d'Indépendance et Constitution, esclavage et apartheid, etc. –, le commentaire en civilisation pose souvent un certain nombre de problèmes d'ordre méthodologique face auxquels trop de candidat(e)s se sentent démunis. Le doute principal semblant assaillir celles et ceux appelé(e)s à composer en civilisation tient à l'aspect « historique » de la discipline. Deux écueils se présentent alors : la **non prise en compte du contexte historique** ou son opposé dialectique, la **sur-prise en considération des développements historiques** parallèles aux documents. Dans un cas, les candidat(e)s proposeront un commentaire pseudo-littéraire, basé sur la forme uniquement, dans l'autre les documents seront traités de loin, le commentaire tenant alors plus de la dissertation sur le thème central du dossier que du commentaire à proprement parler.

Considérer que le **commentaire littéraire** n'est qu'un exercice purement formel montre une méconnaissance profonde de ce noble champ de recherche ; penser que la **civilisation** se résume à l'histoire est tout aussi insultant pour les universitaires spécialistes de cette discipline. Il est **hors de question de séparer forme et fond**, que ce soit en civilisation ou en littérature, l'une devant servir à éclairer l'autre.

*Les candidat(e)s seront bien avisé(e)s de ne surtout pas proposer un plan traitant en première partie de stylistique/de modalité/de figures de style, pour ensuite ouvrir une discussion sur, par exemple, les intentions des auteur(e)s.*

**En civilisation**, le non-prise en compte du contexte mènera souvent les candidat(e)s à manquer le thème, et donc le but même, du dossier ; les copies tombent alors souvent dans la description, voire dans le récit, puisque la raison pour laquelle les documents ont été assemblés au sein d'un même dossier n'est pas bien saisie. À l'inverse, une sur-prise en compte du contexte mène parfois à une dissertation où le dossier n'est plus qu'un prétexte à de l'histoire événementielle sans grand lien avec les documents. On perd alors ce qui fait la raison d'être de l'épreuve : **le point de vue des auteur(e)s sur le point de civilisation présent au centre du dossier**. C'est bien en cela que consiste l'exercice du commentaire en langue étrangère, et cela s'applique bien entendu au commentaire littéraire.

**En littérature**, les candidat(e)s sont en général moins effrayé(e)s par la dimension de contextualisation historique (dates, événements), ce qui n'empêche pas cependant certaines **dérives « civilisationnelles »** qui tendent à nier la dimension fictionnelle ou artistique de certains dossiers : on traitera par exemple un dossier en littérature postcoloniale sous un angle marxiste où à l'aune exclusive de certains mouvements de libération nationale. Une autre dérive propre à **l'application d'une méthodologie civilisationnelle à la littérature** consiste – le cas est plus rare – à inscrire le dossier dans un courant spécifique, ce qui peut potentiellement mener à de longs développements sur le genre littéraire : on perd alors, une fois de plus, contact avec les documents eux-mêmes, cette fois-ci en privilégiant le fond au détriment de la forme.

Ainsi, les candidat(e)s ne devront pas se sentir bridé(e)s par un manque de connaissances historiques pour aborder la **dimension civilisationnelle** d'un commentaire. S'il est toujours bienvenu de connaître les grandes dates et les